



OUTILS QUI TRAÎNENT AU SOL - DÉCHETS

N'encombrez jamais les zones de circulation. Les déchets doivent être triés et jetés dans les poubelles appropriées et ne pas encombrer les zones de passage.



HOMME SOUS UNE CHARGE

Ne passez jamais sous une charge ! Il faut prendre garde aux risques d'écrasement, de chute d'objets et de matériaux.



NACELLE CHARGÉE DE BRIQUES

Il est interdit de transporter des matériaux à l'aide d'une nacelle, celle-ci peut se renverser. Vous devez être formé et avoir une autorisation délivrée par l'entreprise utilisatrice pour l'utiliser. Utilisez des engins de manutention pour le transport des matériaux.



HOMME QUI MONTE SUR UN ÉCHAFAUDAGE PAR L'EXTÉRIEUR

Ne franchissez ou n'escaladez jamais une protection collective !



TOURET DANS UNE FLAQUE D'EAU

Eau + électricité = danger ! N'oubliez pas que l'électricité peut tuer !



ARMOIRE ÉLECTRIQUE DE CHANTIER OUVERTE

La porte d'un coffret électrique doit toujours être fermée. Signalez à votre encadrement si une porte de coffret électrique est restée ouverte.



HOMME QUI COURT

Ne courez jamais sur le site ! Circulez calmement sans courir. Précipitation = risque de chute.



MANUTENTION MANUELLE - MAUVAISE POSITION

Ne portez jamais une charge le dos rond, vous risquez la lombalgie. Faites-vous aider, utilisez les aides mécaniques si vous y êtes autorisé. Pour soulever une charge, vous devez vous placer au plus près de la charge, plier les jambes en gardant le dos droit et vous relever à l'aide des jambes en gardant les bras tendus et le dos droit, la charge près du corps.



HOMME DERRIÈRE UN ENGIN OU CAMION QUI RECULE

Méfiez-vous des angles morts des engins ! Assurez-vous que le conducteur vous a vu !



HOMME TRAVAILLANT EN HAUT D'UNE ÉCHELLE

L'échelle n'est pas un poste de travail ! Vous devez utiliser une plateforme, une nacelle ou un échafaudage pour travailler en hauteur.



UN PIED DE L'ÉCHAFAUDAGE REPOSE SUR UN TERRAIN MEUBLE

L'échafaudage doit reposer sur un sol stabilisé et doit être fixé à la structure du bâtiment.



HOMME QUI MANGE SUR LE SITE

Ne mangez pas sur le site, des lieux sont prévus à cet effet.



HOMME À L'EXTÉRIEUR DU GARDE-CORPS

Ne passez jamais à l'extérieur de la rambarde de sécurité. Travaillez toujours à l'intérieur des protections collectives !



FER À BÉTON NON PROTÉGÉ

Les fers à béton doivent être crossés ou protégés pour éviter tout risque d'accrochage, d'empalement et de blessure.



CO-ACTIVITÉ (MEULAGE)

Votre activité peut générer des risques pour les autres. Avant de commencer à travailler, regardez toujours autour de vous :
- Est-ce que je mets quelqu'un en danger ?
- Est-ce que quelqu'un me met en danger ?



HOMME SANS CASQUE

Portez toujours votre casque, une chute d'objet pourrait être fatale ! Portez vos EPI*, demandez leur remplacement s'ils sont usés. D'une manière générale portez vos chaussures de sécurité, vos lunettes et votre casque.

* EPI : EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE